

DÉCLARATION OECUMÉNIQUE DE SIGTUNA :
LES ÉGLISES ET LE PEUPLE JUIF
Vers une entente nouvelle - 1988

Texte élaboré par la
Commission Consultative sur l'Église et le Peuple juif
du CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES TITRE C

AFFIRMATIONS

Face aux progrès faits pendant les dernières décennies par les Chrétiens en matière de compréhension de Judaïsme, nous nous réjouissons de voir la foi et la vie du peuple juif mieux appréciées. Chrétiens, nous restons fermement attachés à notre confession de foi en Jésus-Christ comme Seigneur et comme Dieu (Jn20,23), en l'œuvre créatrice, rédemptrice et sanctificatrice du Dieu trinitaire et en la proclamation universelle de l'Évangile. Nous nous sentons donc libres en Christ d'énoncer les affirmations suivantes :

1. Nous croyons que Dieu est le Dieu de tous les peuples ; toutefois Dieu a appelé Israël à être une bénédiction pour toutes les familles de la terre (Gen 12,3) et une lumière des Nations (Es. 42,6). Dans l'amour de Dieu pour le peuple juif, confirmé en Jésus-Christ, se manifeste l'amour de Dieu pour toute l'humanité.

2. Nous rendons grâce à Dieu pour les trésors spirituels que nous partageons avec le peuple juif : la foi dans le Dieu vivant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob (Ex 3, 6.15) ; connaissance du nom de Dieu et des commandements ; la proclamation prophétique du jugement et de la grâce ; les écritures hébraïques ; et l'espérance du Royaume à venir. Sur tous ces points, nous découvrons des racines communes dans la révélation biblique et voyons des liens spirituels qui nous rattachent au peuple juif.

3. Nous reconnaissons que Jésus-Christ nous unit et nous sépare à la fois en tant que Juifs et Chrétiens. Juif, Jésus durant son ministère s'est principalement adressé aux Juifs, a affirmé l'autorité divine des Écritures et du culte du peuple juif et s'est ainsi montré solidaire de son peuple. Il est venu pour accomplir et non pour abroger. La vie de foi des Juifs est fondée sur la Torah et les Prophètes. Pourtant, en proclamant la proximité du royaume eschatologique, en appelant ses disciples, en interprétant la Loi, en se présentant comme le Messie et, par-dessus tout, par sa mort et sa résurrection, Jésus a inauguré un renouveau de l'Alliance conduisant au mouvement novateur de l'Église primitive, qui s'est aussi avéré sur des points importants comme en rupture avec le Judaïsme.

4. Nous affirmons que, comme l'a dit Vatican II, « ce qui s'est passé lors de sa passion (celle de Jésus) ne peut être reproché ni à tous les Juifs de l'époque sans distinction, ni aux Juifs d'aujourd'hui » (Nostra *Etate*, §4). Nous rejetons comme contraire à la volonté de Dieu la thèse selon laquelle les souffrances des Juifs dans l'histoire sont dues à une sorte de complicité collective dans la mort de Jésus-Christ.

5. Nous reconnaissons que l'œuvre salvatrice du Christ a donné naissance à une nouvelle communauté de foi au sein de la communauté juive, ce qui a fini de susciter des tensions et des polémiques sur la façon d'incorporer des Gentils dans le Peuple élu par Dieu et sur la Loi de Moïse comme critère du salut (Ac 15,1). La majorité des Juifs, du fait de leur interprétation de la Torah, n'ont pas accepté la proclamation, par les apôtres, du Christ ressuscité. Les premiers Chrétiens se considéraient eux aussi comme des Juifs fidèles, mais, en raison de la conception qu'ils avaient des événements eschatologiques, ont ouvert les portes aux Gentils. De ce fait, deux communautés de foi se sont peu à peu dégagées, avec les mêmes racines spirituelles, mais avec des exigences différentes. Leurs relations furent de plus en plus empoisonnées par leur hostilité et leurs polémiques mutuelles.

6. Nous regrettons profondément que, en complète opposition avec l'esprit du Christ, beaucoup de Chrétiens aient transformé les droits de la foi en armes dirigées contre le peuple juif, ce qui a abouti à

la Shoah, et nous confessons des péchés en parole et en actions contre les Juifs tout au long des siècles. Bien que tous les Chrétiens de toutes les époques de tous les pays ne se soient pas rendus coupables de persécutions contre les Juifs, nous reconnaissons que, dans la tradition chrétienne et dans l'utilisation qu'elle fait de l'Écriture et de la liturgie, il subsiste des idées qui se traduisent consciemment ou inconsciemment en préjugés et en discriminations contre les Juifs.

7. Nous reconnaissons avec l'apôtre Paul que le peuple juif n'a en aucune façon été rejeté par Dieu (Rom 11,1-11). Même après le Christ, « ils sont les Israélites et c'est à eux qu'appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances, la loi, le culte et les promesses » (Rom9,4). Dans le plan de Dieu, leur refus de croire au Christ était destiné à permettre le salut des Gentils jusqu'au jour où, au moment qu'Il fixera dans sa Sagesse, Dieu fera miséricorde à tous (Rom 11, 11,25-26,32). Les Chrétiens d'entre les Gentils, greffés comme des rameaux d'olivier sauvage sur l'arbre d'héritage spirituel d'Israël, sont invités à n'être face aux Juifs ni fanfarons ni satisfaits d'eux-mêmes, mais à s'émerveiller devant le mystère divin (Rom 11, 18,20,25,33).

8. Nous nous réjouissons de la perpétuation de l'existence et de la vocation du peuple juif, en dépit des tentatives faites pour le faire disparaître, et y voyons un signe d'amour et de fidélité de l'amour de Dieu envers lui. Ce fait ne remet pas en cause le caractère unique du Christ et la vérité de la foi chrétienne. Ce que nous voyons, ce n'est pas une alliance supplantant l'autre, mais deux communautés de foi, appelées l'une et l'autre aux dons respectifs qu'elles ont reçus de Dieu et l'une et l'autre responsables devant Dieu.

9. Nous affirmons que le peuple juif d'aujourd'hui est en continuité avec l'Israël biblique et sommes reconnaissants de la vitalité que possèdent la foi et la pensée juives. Nous considérons les Juifs et les Chrétiens, en même temps que tous les adhérents des fois vivantes, comme des partenaires de Dieu, travaillant dans le respect et la coopération mutuels pour la justice, la paix et la réconciliation.

Note : Ce texte contient encore deux autres titres :

Titre A : Préambule

Titre B : Note historique

L'ensemble de ce document se trouve dans le livret édité par la revue *SENS* de l'Amitié Judéo-Chrétienne de France : « Textes fondamentaux 2 - Réflexions protestantes ».

Tiré à part du n° 9-10 de l'année 2000.